



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

CABINET

Paris, le -7 JAN. 2019

Références à rappeler :  
CAB/2018D/32266-KB

Monsieur le Député,

Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur le projet de modification du corridor Mer du Nord-Méditerranée du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) tel que présenté le 1<sup>er</sup> août dernier par Madame Violeta BULC, Commissaire européenne aux transports, dans la perspective du Brexit.

Cette proposition vise à tenir compte de l'impact d'une absence d'accord concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 30 mars 2019. Formulée de manière hâtive et sans réelle concertation des parties prenantes, elle excluait les ports français.

Depuis cette annonce, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour la défense des intérêts portuaires français auprès de la Commission. Le 10 août dernier, Madame Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports, a alerté Madame BULC de l'importance des ports français dans le trafic fret et passagers entre l'Irlande et le continent. À cette occasion, elle a rappelé leur position stratégique comme points d'entrée sur le continent, les plus proches pour la desserte maritime de l'Irlande. Elle a également indiqué que certains de ces ports disposent déjà de lignes régulières avec l'Irlande et pourraient donc opportunément offrir une liaison rapide avec le continent. En conséquence, elle a signifié à Madame BULC que la proposition de la Commission était inacceptable en l'état.

Ainsi, la Commission européenne a relancé une nouvelle consultation publique, qui s'est close le 26 septembre dernier. Les autorités françaises et plusieurs acteurs du monde portuaire français en ont profité pour faire valoir l'intérêt qu'il y avait à bien considérer les ports français afin d'établir de nouvelles liaisons maritimes directes avec l'Irlande. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a confirmé sa demande de prendre en compte l'ensemble des ports pertinents (Dunkerque, Calais, l'axe Seine, Cherbourg, Saint-Malo, Brest et Roscoff).

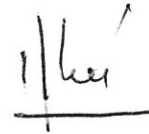
.../...

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de la Seine-Maritime  
12 rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

En tout état de cause, si un accord de retrait était trouvé entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, ce texte n'aurait plus de raison d'être et nous bénéficierions alors d'un délai supplémentaire sur cette question.

Par ailleurs, la France a obtenu que les ports du réseau global soient inclus dans le volet transport du dernier appel à projets au titre du Mécanisme d'interconnexion en Europe (MIE), qui sera lancé début 2019. Plusieurs ports sont en train de déposer des projets et peuvent s'appuyer pour ce faire sur les services de l'État. Dans les négociations actuellement en cours sur la révision du MIE post-2020, les autorités françaises portent la même revendication : l'ajout de nouvelles liaisons directes avec l'Irlande au sein des corridors existants pour les ports du réseau central et, dans l'attente de la révision du RTE-T que nous avons demandée à la Commission d'anticiper en 2021, la mise à disposition de fonds aux ports du réseau global pour leur permettre de s'adapter au Brexit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Damien CAZÉ  
Conseiller écologie, transports,  
énergie, logement et agriculture